

américaines et européennes qui ont de 20 à 40 ans et qui ont besoin d'un grand nombre de pièces de rechange, en raison de leur âge et de l'état généralement médiocre des routes colombiennes. Les licences d'importation destinées au marché secondaire se sont progressivement ouvertes pour ces véhicules.

#### **PRINCIPAUX INTERVENANTS**

##### **MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS (MOPT)**

Le Ministère a la responsabilité de la planification, de l'établissement des politiques et des investissements du secteur, en collaboration avec d'autres organismes. Le Ministère contrôle directement divers organismes d'État, ainsi que les organismes suivants :

**FONDO VIAL NACIONAL** : fonds chargé de la gestion de la construction des routes nationales et de l'acquisition de l'équipement nécessaire pour les travaux.

**FONDO NACIONAL DE CAMINOS VECINALES** : entité nationale créée pour la planification et la construction des routes, afin de faciliter le développement rural national.

**INSTITUTO NACIONAL DE TRANSPORTE (INTRA)** : créé pour réglementer tous les aspects concernant les transports routiers publics.

##### **ENTITÉS MUNICIPALES**

Toutes les grandes villes et les villes de taille moyenne disposent de compagnies municipales de transport et d'autres entités responsables de la réglementation de la circulation.

##### **COLMOTORES**

Colmotores est située à Bogota. L'entreprise a été fondée en 1956 et s'est consacrée au montage de voitures Austin et de camions jusqu'en 1965, date à laquelle elle a été achetée par Chrysler. Depuis 1979, l'entreprise est une filiale de General Motors (filiale à 84 %, le reste des actions étant détenues par des investisseurs locaux) et a pour activité le montage d'automobiles Chevrolet, d'autobus, de jeeps et de camions. En mai 1990, sa part du marché colombien était de 43 %.

##### **SOFASA**

Sofasa a été fondée en 1970 à Medellin. Jusqu'à 1988, la société appartenait à moitié au gouvernement colombien, et à moitié à la société française Renault. Cette dernière est ensuite devenue seule propriétaire jusqu'en mai 1990, date à laquelle 17,5 % des actions ont été vendues à Toyota et 7,5 % à Mitsui. En 1991,